

TROOOOP FACILE !

**TOUS LES EMBALLAGES
DANS LE BAC DE TRI...**



BIENVENUE AUX
NOUVELLES RECRUES !

Trier devient facile !

NOUVEAU

au 1^{er} Janvier 2023

+ Vous pouvez jeter dans votre bac de tri, tous les autres emballages en plastique et petits métaux



Papiers et cartons

Boîtes, briques et autres emballages ainsi que les journaux, magazines, prospectus...



Plastiques

Emballages alimentaires, d'entretien, d'hygiène...



Métal

Boîtes de conserve, canettes, barquettes et papier aluminium, aérosols...



Sacs, suremballages, films de protection, couvercles, capsules, barquettes en polystyrène, pots de yaourt, paquet de café, gourdes de compote, tube de dentifrice...

Videz vos emballages et mettez-les directement dans les bacs de tri, en vrac et non imbriqués, sans les laver.*

Votre aggro s'occupe du reste !

* Et pour gagner de la place, pensez à les aplatir.



Le verre

Mettez directement vos bouteilles, pots et bocaux (sans capsule, ni bouchon) dans les bacs verts.



Bouteilles, pots et bocaux



Et dans nos déchèteries

(réservées aux particuliers)



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)



Vaisselle et objets en verre, métal, terre cuite, porcelaine...



Déchets toxiques et peintures



Piles et ampoules



Encombrants



Déchets verts

Vêtements, tissus, linge de maison, chaussures (par paires), petites maroquineries même usés ou troués... Le tout propre et sec.

Apportez-les dans votre déchèterie ou mettez-les, dans des sacs de 30 litres maximum, dans un conteneur du Relais près de chez vous.

Adresses des relais sur www.lerelais.org



Compostage, mulching, paillage, recyclez vous-même vos déchets verts !



20 € remboursé sur votre composteur

Toutes les infos sur stmalo-agglomeration.fr

Les déchets ménagers



Déchets alimentaires, produits d'hygiène consommables, emballages en bois, petits jouets et autres petits objets en plastique et en bois...



Mettez-les dans un sac bien fermé, dans les bacs marrons.



SORTEZ VOS BACS :

> après 19h00 la veille du passage des véhicules assurant la collecte
> avant 6h00 le jour de collecte.

NE METTEZ PAS VOS DÉCHETS (SACS, CARTONS...) PAR TERRE :

> C'est interdit par la loi, même au pied des bacs et des points d'apport volontaire, et ils ne sont pas collectés.

SI VOUS AVEZ OUBLIÉ DE SORTIR VOTRE BAC :

> Déposez vos déchets dans le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous. Vous pouvez les géolocaliser sur www.stmalo-agglomeration.fr

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONTACTER :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h45 à 17h au **0 800 801 061** Service & appel gratuits

@dechets@stmalo-agglomeration.fr



Ce qui est INTERDIT en déchèterie :



Les produits explosifs
(fusées de détresse ou bouteilles de gaz...) que reprennent les fournisseurs habituels.



Les pneumatiques
Les vendeurs de pneumatiques reprennent vos anciens pneus.



Les plaques contenant de l'amiante
qui doivent être manipulées et reprises par un professionnel du bâtiment.

Nos objets peuvent avoir une seconde vie, trier c'est aussi donner !



HORAIRE DES DÉCHÈTERIES

CANCALE

ZA la Bretonnière / Tél. **06 49 77 15 48** / 9h30-12h / 14h-18h
> Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

MINIAC-MORVAN

Le Gavre / Tél. **06 83 77 82 05** / 9h30-12h / 14h-18h
> Fermée les vendredis, dimanches et jours fériés

SAINT-MALO

Rue des Belettes / Tél. **02 99 82 80 91** / 9h-11h50 / 14h-18h50
> Fermée les dimanches après-midi et jours fériés

SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES

Blessin / Tél. **06 49 77 08 31** / 9h30-12h / 14h-18h
> Fermée les mardis, dimanches et jours fériés

SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET

ZA La Halte / Tél. **06 81 15 80 19** / 9h30-12h / 14h-18h
> Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés